

## **Table ronde : quel intérêt pour l'agriculture de mettre en œuvre un SME ?**

*Les débats, animés par Georges MATTERA, ont été enrichis des témoignages de :*

*Jérôme MOUSSET, ADEME ;*

*Alexandre MEYBECK, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ;*

*Nelly LECORRE GABENS, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ;*

*Jean-Claude BEVILLARD, France Nature Environnement ;*

*Sylvain DELAHAYE, Président du CER France de l'Eure ;*

*Laurent VENAILLE, Coopérative France Champignon ;*

*Sylvain VICTOR, Agence de l'Eau Artois Picardie.*

### **Jérôme MOUSSET**

L'implication en faveur du SME ne peut être le fait que de personnes convaincues de l'importance et conscientes de la complexité des enjeux environnementaux en présence. Face à la croissance des besoins énergétiques et alimentaires, la mise au point de nouveaux modèles agricoles est une nécessité.

### **Alexandre MEYBECK**

Alors que les démarches volontaires, gourmandes en accompagnement, se multiplient, l'organisation d'un tel colloque arrive à point nommé.

### **Nelly LECORRE GABENS**

Responsable et volontaire, l'agriculteur investi dans une démarche environnementale se replace au cœur de son exploitation en anticipant davantage qu'il ne subit l'évolution de la réglementation. C'est ce que permet l'inscription dans une boucle de progrès adaptée au contexte de l'exploitation.

### **Jean-Claude BEVILLARD**

Les enjeux sont tels qu'il est indispensable de mobiliser les outils disponibles pour obtenir des résultats. France Nature Environnement reconnaît qu'il est nécessaire de définir précisément ceux-ci, mais considère que les moyens mis en œuvre pour les atteindre peuvent varier. Seule leur efficacité importe.

### **Sylvain DELAHAYE**

Certains résultats figurent déjà à l'actif des démarches engagées. Pour ne pas contrarier ce mouvement, il importe de ne pas l'enserrer dans un cadre trop rigide qui empêcherait les modulations et l'évolutivité.

### **Laurent VENAILLE**

Les indicateurs tendent à s'affiner tandis que la sensibilité des différentes parties en présence perd peu à peu de ses réticences. Globalement, la dynamique paraît positive et satisfaisante, même si la menace d'une approche bureaucratique associée au mouvement de normalisation demeure réelle.

### **Sylvain VICTOR**

Nous avons vu avec l'expérience menée en Seine-et-Marne qu'il est possible d'impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche commune qui permet de transcender le caractère contraignant de la réglementation.

### **Jérôme MOUSSET**

La notion d'amélioration continue portée par le SME est une réponse adaptée à la complexité des défis à relever. Des solutions adéquates à chaque situation particulière doivent être recherchées avec l'intéressé. La dimension collective des expériences menées est un autre caractère déterminant du SME, sans lequel l'indispensable échange entre les acteurs d'un même secteur ne peut intervenir. Le SME est également un outil pour les conseillers agricoles dans le suivi des exploitations.

C'est à dessein que les expérimentations menées dans les régions pilotes sont associées à des objectifs différents et adaptés à la réalité de chaque lieu. Ce n'est qu'ainsi que la boucle de progression pourra satisfaire les attentes malgré la diversité des contextes.

### **Nelly LECORRE GABENS**

La dimension collective de l'approche déployée permettra pour sa part d'éviter tout élitisme en assurant la démystification de la démarche entreprise et en permettant à chaque acteur de disposer d'un accompagnement adapté.

Les chambres d'agriculture regroupent 4 200 élus et 7 600 conseillers, dont 900 se consacrent plus particulièrement aux aspects environnementaux. Bien qu'ils dispensent des conseils individualisés, ils remplissent également un rôle de réperçusion des connaissances en direction des communautés et groupes de travail.

### **Jean-Claude BEVILLARD**

Il s'agit bien entendu que le SME impulse une modification radicale des pratiques agricoles. L'exercice consistant à se concentrer sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires rencontrera bientôt ses limites. Les progrès ultérieurs supposeront une refonte globale du système agricole. C'est donc également sur les habitudes de consommation qu'il convient d'influer. Le management environnemental est une piste d'amélioration, mais nous devons tôt ou tard nous confronter aux attentes contradictoires d'un public soucieux de sa santé tout en préférant les produits standardisés.

**Laurent VENAILLE**

Face au risque de démotivation de l'agriculteur dont l'engagement en faveur de l'environnement – qui ne lui ouvre droit à aucune prime – ne serait pas perçu du public, le développement de la certification et des labels associés apparaît comme une piste porteuse d'espoirs, pour peu que les référentiels ne se multiplient pas de manière inconsidérée. Les expérimentations, pour produire un effet utile, notamment en termes de prise de conscience, doivent en effet atteindre une masse critique. Les certifications demeurent adaptables à chaque cas de figure parce qu'elles s'appuient sur l'implication volontaire des acteurs. En conférant de la visibilité aux différentes initiatives, elles leur permettent de servir d'exemple. Enfin, la certification joue un rôle déterminant face au doute du consommateur dont il convient de faire évoluer les habitudes.

**Jérôme MOUSSET**

La situation est aujourd'hui à ce point critique que nous n'avons pas d'autre choix que de parvenir à faire évoluer les pratiques agricoles. L'évolution de la réglementation participe de ce souci, mais elle échouera si elle ne s'accompagne pas d'un effort de formation à l'écologie et aux enjeux associés en direction de tous les acteurs.

**Sylvain DELAHAYE**

L'appropriation des indicateurs par les agriculteurs participe d'un tel mouvement. J'ajoute que la phase d'expérimentation par des pionniers, quand bien même elle prête le flanc à la critique d'élitisme, est inévitable. Tous ces mécanismes, une fois rôdés, peuvent être beaucoup plus simplement mis en place. C'est là chose heureuse car il ne serait pas réaliste d'envisager la création de postes de chargé d'environnement au sein des exploitations.

L'agriculture durable est une nécessité dès lors que le gaspillage de nos ressources risque à terme de compromettre notre capacité à relever le défi alimentaire. Ceci dépasse la simple dimension sociétale et commerciale de l'agriculture.

**Sylvain VICTOR**

La société paye pour l'heure la segmentation à outrance qui caractérisait, hier, notre organisation. L'environnement ne peut être utilement appréhendé sous un angle trop spécialisé. Le SME participe à corriger la situation préexistante en étendant la grille d'analyse accessible aux agriculteurs. Ce même travail devra être mené auprès de la population.

**Nelly LECORRE GABENS**

Il apparaît, dans le cadre de la négociation des accords passés entre les Chambres et les exploitations, que les agriculteurs ont compris ce qu'ils avaient à gagner à la mise en œuvre, réclamée par les conseillers, de modes de culture économes en intrants.

**Sylvain VICTOR**

Dès lors que l'action publique consiste essentiellement à encourager certaines actions par l'octroi de subventions, la crise financière actuelle pourrait toutefois freiner le mouvement amorcé. Elle peut cependant tout autant déboucher sur une stimulation de la consommation traditionnelle et locale et doper les moyens disponibles pour la refondation. L'avenir dépend en fait tout entier de l'authenticité de la volonté politique à l'œuvre.

**Alexandre MEYBECK**

L'agriculture s'inscrit dans le temps long. Au-delà des éventuelles subventions, le SME permettra à terme de réaliser de substantielles économies, spécialement une fois que les prix de l'énergie repartiront à la hausse.

**Jérôme MOUSSET**

J'ajoute que l'utilité du SME n'est en rien tributaire de la taille de l'exploitation où il est mis en œuvre. Certes, des locomotives, des exemples non anxiogènes et favorables à une évolution par étapes sont nécessaires. L'ADEME favorise la promotion des expériences pilotes, leur essaimage et la formation des acteurs, mais laisse ensuite le système se mettre librement en place.

**Alexandre MEYBECK**

Nous sommes désormais rompus à la mise au point d'indicateurs au terme d'un échange avec les acteurs de terrain, qui doivent demeurer maîtres de la détermination de son comportement. Les outils ne sont utiles qu'à la condition qu'ils soient bien efficaces dans toutes les situations.

**Nelly LECORRE GABENS**

Les évolutions sociétales influent sur les décisions politiques. Ainsi la Politique Agricole Commune tend vers une plus grande prise en considération des risques environnementaux, donc vers un meilleur partage de la charge que représentent ceux-ci. Les chambres d'agriculture ont ici un rôle déterminant à jouer.